

# Santé Sécurité : les points clés de la réglementation

FONDAMENTAUX

## Objectifs

Connaître et appliquer les obligations de l'entreprise en matière de santé et sécurité au travail.

## Participants / Prérequis

Directeur/Responsable de site/d'établissement, DRH/RRH, Responsable de production, Services Généraux, Référent et animateur Santé Sécurité, Responsable Qualité Sécurité Environnement (QSE).  
Toute personne chargée de la prévention des RPS.

## THEMES TRAITES

### La réglementation applicable

- Le droit en santé et sécurité au travail et les textes applicables.

### Les principales obligations de l'entreprise en matière de santé et de sécurité

- L'obligation générale de prévention.
- L'évaluation des risques.
- Les locaux et lieux de travail.
- L'information et la formation sécurité.
- La visite médicale.
- Le travail temporaire.
- Interventions d'entreprises extérieures.

### Améliorer les conditions de travail des salariés

- La pénibilité et le Compte de Prévention et de la Pénibilité.
- Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).
- Les Risques Psychosociaux (RPS).

### Les obligations administratives et périodiques

- Les documents, registres et affichages obligatoires ; vérifications et contrôles obligatoires.

### Relations avec les IRP

- Référent santé et sécurité.
- Le CSE, la CSSCT.
- Les représentants de proximité.

### Les obligations et les conséquences des accidents du travail

- Distinguer accident de travail/de trajet et maladie professionnelle.
- Déclaration et suivi de l'accident du travail.
- Tarification des accidents du travail.

### Relations avec les acteurs externes

- Médecine du travail, Inspection du travail, CARSAT ou CRAMIF.

### Règles et niveaux de responsabilité engagée

- Responsabilité civile et pénale.
- Délégation de pouvoir.

SEDAFOR est agréé sur l'ensemble du territoire national pour ses formations réglementaires.  
Agrément n° : 2005-1354 N°864

*NB : Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des nouvelles réformes.*

## Moyens et méthodes pédagogiques

### En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

### En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

# Santé Sécurité : les points clés de la réglementation

## Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

## Renseignements pratiques

**Intervenants Sésame Formation :** **Cyril LACHAUD**, Juriste expert et formateur en santé sécurité et conditions de travail, intervenant auprès des instances représentatives du personnel depuis 20 ans. Spécialiste des problématiques liées au harcèlement moral et aux violences sexuelles, conseiller en stratégie de prévention des CSE. Ou **Béatrice GAUTHIER** formatrice, coach et consultante certifiée RNCP niveau II, anciennement présidente CSE, SSCT et DRH (CV disponible).

**Modalités et délai d'accès :** Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront ([conseil@sesame-formation.re](mailto:conseil@sesame-formation.re)) / 02.62.22.02.02  
Aucun délai n'est requis.

**Durée :** 2 jours, soit 14 heures de formation.

**Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès :** cf site web [www.sesame-formation.re](http://www.sesame-formation.re) ou nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / [conseil@sesame-formation.re](mailto:conseil@sesame-formation.re). Aucun délai d'accès n'est requis.

**Conditions tarifaires inter-entreprises :** 990 € HT / personne.

**Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) :** Nous consulter.

Pour toute prise en charge directe, pas de délai nécessaire pour l'inscription à la formation.

## Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins. Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

*Programme mis à jour en janvier 2023.*